

PACK : CFM-CHALLENGE OPEN + 2^{ème} DIVISION 2022

Contenu :

- Inscription automatique au Championnat de France de la Montagne
- Inscription automatique au Championnat de France de la Montagne 2^{ème} Division
- Gestion automatisée des bulletins d'engagement via le site : <https://inscriptions.ffsa.org>
- Remise forfaitaire sur chaque engagement par épreuve : 50 € (*)
- Format de parution dans le guide annuel
- Format de parution sur le site web : www.cfm-challenge.com & www.ffsamontagne.org
- Numéro de course à la saison (*)
- 2 Laissez-passer FFSA permanents et nominatifs (pilote & accompagnateur) (*)
- Participation à la Remise des Prix du CFM-CHALLENGE
- Citation par le speaker officiel (*)
- Exposition favorisée sur les images télévisées (*)
- Exposition favorisée sur les Communiqués de Presse FFSA
- Bilan sportif personnalisé réalisé sous forme d'interview à l'issue de la saison

Conditions d'engagement :

- Etre titulaire, au minimum, d'une licence Nationale Concurrent Conducteur FFSA 2022. Les licenciés étrangers devront être en possession d'une attestation de leur ASN les autorisant à participer aux différentes épreuves du Championnat de France de la Montagne 2022.
- S'engager à disputer au minimum 6 épreuves du Championnat de France de la Montagne 2022. Le nombre d'épreuves disputées correspond au nombre d'épreuves sur lesquelles le pilote figure sur la liste des concurrents autorisés à prendre le départ aux essais.

Modalités de classement :

Voir conditions des packs :

- CFM-CHALLENGE OPEN
- CFM-CHALLENGE 2^{ème} DIVISION

Remise des prix :

Voir conditions des packs :

- CFM-CHALLENGE OPEN
- CFM-CHALLENGE 2^{ème} DIVISION

Prix du pack :

Le montant de l'inscription au "CFM-CHALLENGE OPEN + 2^{ème} DIVISION" est fixé à 750 € TTC (625 € HT)

(*) Sauf Championnat de France de la Montagne 2^{ème} Division